

OFFRE D'ACCES AUX BRINS DE FIBRE OPTIQUE NOIRE DE LA COLLECTIVITE DE SAINT-BARTHELEMY

Les offres suivantes consistent en la mise à disposition sous forme de location annuelle ou pluriannuelle de brins de fibre optique noire pour les applications suivantes :

- Offre d'interconnexion de points de présence opérateurs et de locaux techniques (NRA, NRO)
- Offre dédiée au raccordement des points hauts (antennes de téléphonie mobile)
- Offre dédiée au raccordement de clients finals (offres professionnelles)

Ce service comprend l'étude technique et la réalisation du Raccordement Optique, la mise à disposition d'une fibre optique et la maintenance de l'infrastructure entre les Points de livraison du Service. Il est rappelé que les commandes et la fourniture de fibre optique seront effectuées sur la base d'un devis.

Les frais de Raccordement au Réseau comprennent :

- Le déplacement d'un technicien
- La mise en continuité de la fibre optique louée entre les deux points de livraison ;
- Le cas échéant, la mise en place du câble de desserte optique entre la chambre d'adduction située sur le Domaine Public et le bandeau de terminaison optique dans le domaine privé, d'une distance maximum de 30m et sans changement d'étage entre le point d'entrée dans le bâtiment et l'emplacement désigné du Bandeau de Terminaison Optique.
- Le raccordement de la fibre optique au réseau du client dans une chambre télécom dans le cas d'une extrémité livrée en chambre
- L'installation du Bandeau de Terminaison Optique sur l'emplacement désigné
- La recette du lien.

Une « Livraison en chambre » correspond à un point de livraison situé dans une chambre d'adduction existante sur le domaine public.

Un site « Desservi » correspond à un site dont le bâtiment est à proximité immédiate du réseau de la Collectivité (Chambre d'adduction existante sur le domaine public desservant directement le site).

Si l'emplacement désigné pour le Bandeau Optique est à plus de 30 mètres (longueur linéaire de câble nécessaire) du point d'entrée ou sur un étage différent, la réalisation de la partie complémentaire fera l'objet d'une prestation spécifique qui donnera lieu à un devis.

Frais de raccordement par extrémité	Prix
Livraison en chambre ou au niveau du local technique fibré	1000€
Site « desservi »	2500€

/! Les frais réels de raccordement des locaux professionnels sont à la charge exclusive du propriétaire ou de l'occupant. Ce dernier devra mettre à disposition de la Collectivité un fourreau en domaine privé permettant de faire la liaison entre la chambre d'adduction la plus proche (située sur le domaine public), et le local technique (situé sur le domaine privé). Il prendra également à sa charge les frais liés à la mise en place du câble de raccordement depuis le point de branchement optique au réseau le plus proche (boîtier de protection d'épissure optique situé en chambre d'adduction située sur le domaine public).

En conséquence, l'opérateur de communications électroniques ne se verra pas facturer de frais de raccordement pour le traitement de l'extrémité « client final ».

Offre d'interconnexion de points de présence opérateurs, de locaux techniques et de points hauts (NRA, NRO, POP, BS)

Tarif en location annuelle :

Linéaire bi-fibre (ml)	Prix de la commande			
Durée du contrat	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Forfait kilométrique (par palier jusqu'à 3km)	2500€/km/an	2250€/km/an	1900€/km/an	1500€/km/an
Plus de 3km	2,25€/ml	2€/ml	1,80€/ml	1,40€/ml
Maintenance 10h	Incluse			

Tarif mono-fibre (uniquement pour les distances supérieures à 3km) : tarif bi-fibre - 25%

Dans le cadre d'un déploiement FTTH et de transformation d'un local de dégroupage de NRA en NRO, il sera possible de conserver une liaison et de migrer son usage.

Offre dédiée au raccordement de locaux professionnels

Cette offre a pour objectif de permettre aux opérateurs de fournir aux entreprises (TPE, PME, hôtels, villas) une offre à très haut débit sur support fibre quelle que soit la distance séparant le client final du point de présence opérateur.

Tarif en location annuelle :

	Prix de la commande	
Durée du contrat	1an	3 ans
1 brin de fibre optique noire du POP opérateur au local technique du client final	1800€/an	1800€/an (frais de raccordement « opérateur » offerts)
Maintenance 10h	Incluse	